

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 10 décembre 2012 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers et madame la conseillère: Yvon Lambert, Serge Villeneuve, Claude Joubert, Michel Bergeron, Serge Gauthier et Françoise Giroux.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 novembre et de l'assemblée extraordinaire du 19 novembre 2012.
5. Parole à l'assistance
6. Rapport
  - 6.1 De l'inspecteur en bâtiment
  - 6.2 De l'inspecteur municipal
  - 6.3 Du directeur des incendies
  - 6.4 Du maire – Voir feuille de plénière
  - 6.5 Des conseillers, conseillère
7. Finances
  - 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 8824 à 8862 au montant de 83 121.33 \$ et les prélèvements numéro 928 à 942 au montant de 5 063.90 \$, adoption des comptes à payer au 30 novembre 2012 au montant de 19 970.78 \$ et des salaires payés pour un montant de 16 920.97 \$.
8. Correspondance
9. Suivi des dossiers
10. Avis de motion
11. Résolutions
  - 11.1 Taxes municipales 2013 – Intérêts annuels – Dates d'échéance.
  - 11.2 Calendrier 2013 des séances du conseil municipal.
  - 11.3 Horaire pour la période des fêtes.
  - 11.4 Rapport des prévisions budgétaire 2013 du H.L.M. de Fassett.
  - 11.5 Subvention de 15 000 \$ du Ministère des Transports.
  - 11.6 Subvention de 12 000 \$ du Ministère des Transports.
  - 11.7 Subvention de 10 400 \$ du Ministère des Transports.
12. Varia
13. Questions posées par les membres
14. Levée de l'assemblée

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire, Michel Rioux, déclare l'assemblée ouverte à 19h40.

**2012-12-193**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Françoise Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**2012-12-194**

**Approbation du procès-verbal du 12 novembre 2012**

Il est proposé par Yvon Lambert que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 novembre 2012 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

**2012-12-195**

**Approbation du procès-verbal du 19 novembre 2012**

Il est proposé par Michel Bergeron que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 19 novembre 2012 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

► **PAROLE À L'ASSISTANCE**

► **RAPPORT**

- **De l'inspecteur en bâtiment**

Lecture du rapport de l'inspecteur

- **De l'inspecteur municipal**

Peinturé et sablé les encadrements pour les nouvelles pancartes du village Est et Ouest.

Préparation des machines pour la neige.

Beaucoup d'heure au bureau pour le ménage.

Creusage d'un trou pour l'installation d'un sapin.

Une semaine de vacance pour Daniel.

- **Du directeur des incendies**

06 Nov : Tournée des bâtiments avec un préventionniste en incendie de la MRC Papineau.

24 Nov : Alarme incendie à l'usine d'eau potable de Montebello situé au 450, Côte Angèle à Bonsecours. 5 pompiers présents

29 Nov : Pratique APRIA. 4 pompiers présents

- **Du maire**

Voir feuille de plénière.

- **Des conseillers**

Voir rapport.

Le conseiller, Claude Joubert quitte la réunion à 19h56.

**2012-12-196**

**Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 30 novembre 2012 et des salaires payés pour un montant de 16 920.97 \$**

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu ;

QUE les comptes (annexe A – DU 01-11-2012 AU 30-11-2012) payés par les chèques numéros 8824 à 8862 au montant de 83 121.33 \$ ainsi que des prélèvements automatiques numéro 928 à 942 pour un montant de 5 063.90 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747).  
Salaires du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2012 : 16 920.97 \$.

Adopté à l'unanimité.

**Certificat de fonds suffisants**

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les fins desquelles ces dépenses sont projetées par le conseil de la municipalité de Fassett.

\_\_\_\_\_  
Diane Leduc, directrice générale

► **CORRESPONDANCE**

Aucune.

► **SUIVI DES DOSSIERS**

**2012-12-197**

**Taxes municipales 2013 – Intérêts annuels – Dates d'échéance.**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu :

QUE les taxes prévues doivent être payées en 1 versement unique lorsque, dans un compte, leur total n'atteint pas 300.00\$. La date ultime où peut être fait ce versement est le trentième (30<sup>e</sup>) jour qui suit l'expédition du compte.

QUE si le total des taxes comprises dans un compte atteint 300.00\$, le débiteur a le droit de payer celles-ci en 3 versements selon les dates ultimes du compte mentionnées ci-après :

QUE les dates d'échéance pour les versements soient les suivantes :

1 <sup>er</sup> versement	30 jours suivant la date d'envoi des comptes
2 <sup>e</sup> versement	31 mai 2013
3 <sup>e</sup> versement	31 août 2013

Dans le cas où la date ultime d'un versement expire un jour où le bureau municipal est fermé, elle est reportée au premier (1<sup>er</sup>) jour ouvrable suivant.

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est alors exigible.

Les modalités de paiement des versements : argent comptant ou mandat poste, chèques paiements au guichet des institutions financières, par internet.

QUE le taux d'intérêt pour les taxes municipales soit maintenu à 15% annuellement;

Adopté à l'unanimité.

**2012-12-198**

**Calendrier 2013 des séances du conseil municipal.**

CONSIDÉRANT l'article 148 du Code municipal du Québec, établissant l'obligation par les municipalités d'établir, par résolution, avant le début de chaque année civile, un calendrier des séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance;

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu :

QUE le Conseil adopte le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2013, qui se tiendront le lundi, ou le mardi si le lundi est férié, et qui débuteront à 19h30;

- 14 janvier
- 11 février
- 11 mars
- 08 avril
- 13 mai
- 10 juin
- 08 juillet
- 12 août
- 09 septembre
- 01 octobre (mardi)
- 11 novembre
- 09 décembre

QU' un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la Directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité;

Adopté à l'unanimité.

**2012-12-199**

**Horaire pour la période des fêtes.**

ATTENDU QUE la Directrice générale propose que pour la période des Fêtes, le bureau municipal soit fermé du 21 décembre 2012 au 6 janvier 2013 inclusivement;

ATTENDU QUE la Directrice générale propose que pour la période des Fêtes, la cueillette des ordures et du recyclage soit reportée au jeudi 27 décembre pour la semaine de Noël et qu'aucune cueillette ne soit faite dans la semaine du Jour de l'An. La cueillette pour l'année 2013 débutera le lundi 7 janvier 2013;

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu :

QUE le conseil municipal entérine cette proposition et adopte donc l'horaire proposé.

Adopté à l'unanimité.

**2012-12-200**

**Rapport des prévisions budgétaire 2013 pour le H.L.M. de Fassett.**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE le Conseil municipal approuve le rapport des prévisions budgétaires présenté par l'Office municipal d'habitation Papineauville (Fassett) pour l'année 2013 tel que présenté, au montant de 1 651.00\$.

ET QUE le Conseil municipal mandate Yvon Lambert à titre de représentant.

Adopté à l'unanimité.

**2012-12-201**

**Subvention de 15 000 \$ du Ministère des Transports.**

ATTENDU QUE les travaux d'amélioration des rues Boucher, Charles, Gendron, Kemp, Lalonde et Racicot ont été effectués conformément au dossier no 00019091-1 – 80005 (07) – 2012-06-19-36;

Il est proposé par Françoise Giroux et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett entérine les dépenses pour les travaux déjà réalisés dans le cadre d'une subvention du Ministère des Transports pour un montant maximal de 15 000 \$ conformément aux stipulations dudit Ministère;

ET QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Adopté à l'unanimité.

**2012-12-202**

**Subvention de 12 000 \$ du Ministère des Transports.**

ATTENDU QUE les travaux d'amélioration des rues Boucher, Charles, Gendron, Kemp, Lalonde et Racicot ont été effectués conformément au dossier no 00017689-1 – 80005 (07) – 2011-06-17-20;

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett entérine les dépenses pour les travaux déjà réalisés dans le cadre d'une subvention du Ministère des Transports pour un montant maximal de 12 000 \$ conformément aux stipulations dudit Ministère;

ET QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

Adopté à l'unanimité.

**2012-12-203**

**Subvention de 10 400 \$ du Ministère des Transports.**

ATTENDU QUE les travaux d'amélioration des rues Boucher, Charles, Gendron, Kemp, Lalonde et Racicot ont été effectués conformément au dossier no 00019133-1 – 80005 (07) – 2012-06-08-23;

Il est proposé par Yvon Lambert et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett entérine les dépenses pour les travaux déjà réalisés dans le cadre d'une subvention du Ministère

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

des Transports pour un montant maximal de 10 400 \$  
conformément aux stipulations dudit Ministère;

ET QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas  
l'objet d'une autre subvention.

Adopté à l'unanimité.

**Varia**

**Question posées par les membres.**

**2012-12-204**

**Levée de l'assemblée**

20h47 Il est proposé par Françoise Giroux que la présente assemblée soit et est  
levée.

Adopté à l'unanimité.

---

**Michel Rioux**  
**Président d'assemblée**

---

**Diane Leduc**  
**Directrice générale**